

**Procès-verbal de l'Assemblée générale de la Société des Alumni,
diplômés et amis de l'Université de Neuchâtel**

25 avril 2018 - 18h00, Bâtiment principal, Salle C45, 1^{er} étage

Président : M. Loris Petris

Secrétariat : Mme Marilou Laubscher

Présents : Martine Rossier, Nadine Scholl, Micheline Centlivres, Christine Haller, Marlyse Kristol-Lebant, Françoise Voillat, Marie-Françoise Schaad

Kilian Stoffel, Danilo Affolter, Jean-Jacques Aubert, Pierre-Alain Bertholet, Pierre Centlivres, Willy-René Felgenhauer, Thierry Gagnebin, Fabian Greub, Cédric Léger, Daniel Haag, François Hainard, Alberto Tanda, François Tissot-Daguette

Excusés : Natacha Aubert, Claude Augsburgers, François Bovet, Pierre Bühler, Eliane Chappuis, Frédéric Chiffelle, Didier Delaleu, Even Dunvel, Dimitri Giovanoli, Bastian Gossin, Jérôme Hennet, Marc-Antoine Kaiser, Isabelle Miallat Schreyer, Pierre-Alain Mariaux, Sonia Mathez, Marinette Matthey, Barbara Meroni, Mauro Moruzzi, Luc-Olivier Pochon, Christian Reber, Micheline Rey, Claude-Alain Risse, Philippe Robert, François Rytz, Olivier Santschi, Hugues Scheurer, Daniel Schulthess, Basile Schwab, Pierre-Alain Steiner, Simon Stoeckli

Le président ouvre la séance et remercie les membres présents ainsi que le recteur, M. Kilian Stoffel et le Secrétaire général, M. Fabien Greub. Il remercie également de sa présence l'ancien président de la SAN, M. Hainard. Il excuse certains membres de la SAN, dont la liste complète peut être demandée au secrétariat.

L'assemblée accepte l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Acceptation du procès-verbal de l'AG du 24 avril 2017, sur demande ou consultable sur notre site
2. Rapport du président
3. Comité de la SAN : désignation et élection
4. Comptes
5. Rapport des vérificateurs des comptes : approbation des comptes et décharge au Bureau
6. Budget 2018
7. Divers

1. Le procès-verbal du 24 avril 2017 (sur demande ou consultable sur le site internet www.unine.ch/alumni-ne)

Le procès-verbal est accepté avec remerciements.

2. Rapport du président

La SAN a poursuivi en 2017 sa croissance, le déploiement de son activité d'encouragement et de soutien, la mise en place de synergies avec les autres sociétés d'Alumni et enfin l'élargissement des prestations offertes à ses membres.

Actuellement, la SAN compte 683 adhérents qui cotisent, chiffre en augmentation (par ex. 574 en 2014).

Le secrétariat de la SAN veille à tenir un fichier à jour et à clarifier la situation des membres qui n'auraient pas payé leur cotisation.

Afin que tous les membres puissent profiter des avantages offerts aux membres de la SAN (décrits sur le site : www.unine.ch/alumni-ne), une carte de membre a été envoyée pour la première fois lors de l'envoi des cotisations 2018. Elle sera désormais envoyée annuellement aux membres avec la convocation pour l'AG.

Les avantages offerts aux membres de la SAN ont également pu être élargis, notamment au Théâtre et Orchestre de Bienne et Soleure (20% de rabais sur les billets).

Au niveau des soutiens financiers, la SAN a octroyé en 2017 un montant total de CHF 22'487.35 pour des événements/projets suivants :

- Séminaire « Préparer son avenir professionnel » (CHF 6'000) ;
- Festival de théâtre *Le Futhé* (CHF 1'000) ;
- Théâtre antique (CHF 1'500) ;
- Laténium (CHF 300) ;
- Journée citoyenne FLSH (CHF 2'000) ;
- Théâtre de la Connaissance (CHF 3'000)
- Concours d'écriture Arc-en-scène (CHF 1'000)
- Observatoire romand du droit d'asile (CHF 1'000)
- Pange Lingua (CHF 1'500)
- Nuit des carrières (1'687.35)

La SAN a également remis divers prix : le prix Crosetti 2017 a été remis à M. Loïc Horisberger et le Prix Jéquier 2017 à Madame Ellinor Dunning

Concernant le **Bureau**, ce dernier a encore optimisé son fonctionnement, notamment pour la validation des paiements et certaines décisions prises par voie électronique.

Le **Comité** de la SAN a été réactivé et il s'est réuni le 29 janvier 2018. Tous ses anciens membres ont été contactés et certains ont émis le souhait de ne plus en faire partie. Lors de cette assemblée (point 3 de l'ordre du jour) la nouvelle composition du Comité va être confirmée.

Collaborations :

Dans le but de fédérer les forces d'Alumni à l'UniNE, la SAN, qui est la société faîtière des Alumni, a rétabli des contacts avec UniNext (Alumni de la Faculté de droit), la SNSE (Alumni de la Faculté des sciences économiques), ainsi que l'ApuniNE (Association des professeurs de l'université de Neuchâtel). Le président a en ce sens rencontré leurs présidents respectifs : Madame Eliane Chappuis, Monsieur Francis Favre et Madame Martine Rebetz. Il a également été reçu au Comité d'UniNext. Des collaborations ponctuelles devraient voir le jour. Il précise que la SNSE est un membre collectif fidèle qui verse depuis plusieurs années la cotisation annuelle de CHF 1000.-. A travers cette cotisation, les membres de la SNSE peuvent profiter également des avantages offerts par la SAN.

Activités :

- Le 16 novembre 2017, lors de la Nuit des Carrières, la SAN a souhaité être au cœur de cet événement d'envergure nationale, en offrant, à l'Aula du bâtiment principal, trois ateliers de formation, auxquels ont participé environ 150 participants.
- Membre du Conseil de fondation du Prix Nexans, doté de Fr. 20'000.-, le président a représenté la SAN lors de la remise de ce prix à Madame Mélanie Levy, docteur en droit, le 7 février 2017.
- La grande conférence de la SAN prévue n'ayant pas pu être organisée à l'automne 2017, les membres ont été invités à la conférence de Dany Laferrière, de l'Académie française, le 30 octobre 2017, dans le cadre du 125^e anniversaire de l'Institut de langue et civilisation françaises, soutenu par la SAN.

Projets 2018 et futurs

Une conférence devrait se tenir en automne 2018 et d'autres projets pourront voir le jour par l'énergie et l'activité décuplée par son nouveau comité.

Le président tient à remercier chaleureusement les personnes qui s'impliquent le plus dans la vie de la société, à savoir : les membres du Bureau ; les membres du Comité de la SAN ; les vérificateurs des comptes, Messieurs Daniel Haag et Didier Delaleu. Il remercie les membres de la SAN de leur confiance et les invite à faire connaître cette institution qui soutient et promeut l'Université de Neuchâtel.

Un membre demande si un prix de la Faculté des sciences (FS) pourrait aussi être remis. Le président informe avoir proposé en juin 2017 au doyen de la FS de créer un Prix d'excellence. Ce projet est donc au mains du décanat. Le président souhaiterait pouvoir présenter la SAN et soutenir le projet d'un Prix d'excellence lors d'un prochain Conseil de faculté de la Faculté des sciences auquel il serait convié.

3. Comité de la SAN : désignation et élection

Le Comité se compose de : Loris Petris (président) ; Cédric Léger (trésorier) ; Martine Rossier (caissière), qui forment le Bureau, ainsi que de Nadine Scholl, Jean-Jacques Aubert, François Tissot-Daguette et Marilou Laubscher.

Il s'agira pour le Comité de mettre en œuvre les objectifs stratégiques de la SAN à moyen et long terme.

Les axes de travail ainsi que les domaines ont été répartis pour chacun des membres du Comité qui s'est réuni pour la première fois le 29 janvier 2018. Le Comité actuel est bien entendu ouvert à des personnes qui seraient d'accord de rejoindre le comité.

Le rôle du trésorier est de gérer la fortune par des stratégies financières des fonds capitaux la caissière qui assure tous les paiements et tient la comptabilité.

Les statuts actuels ont été révisés en 2010 (changement de Société académique par Société des alumni) mais il est tout à fait possible qu'une nouvelle révision puisse avoir lieu.

Un vote est proposé pour accepter la composition actuelle du comité et élire ses membres pour les trois années à venir (2018-2021) : **ce point est accepté à l'unanimité moins les abstentions d'usage.**

4. Comptes

Le président souhaite préciser que l'excellente gestion de la fortune de la SAN par le trésorier, Monsieur Cédric Léger, ainsi qu'une embellie boursière, ont permis de dégager un bénéfice substantiel, qui est venu accroître la réserve pour perte de change ainsi que le capital. La situation devrait, en effet, être différente en 2018.

Il donne la parole à M. Léger qui présente les comptes ainsi que le budget 2017.

Le bénéfice de l'exercice 2017 est très positif, à savoir de CHF 45'840.89. Au niveau des produits on relève les cotisations pour un total de CHF 16'470.-, des dons pour CHF 210.-, des revenus sur titres pour CHF 41'877,19 et des intérêts et bénéfices de changes pour CHF 5'416,93 des gains sur titres pour CHF 85'763.96 et une provision pour perte sur titres de CHF 60'000.--, soit un total de produits pour CHF 88'717.68.

Au niveau des charges on relève des subventions pour CHF 22'487.35 (pour un budget de 30'000.-), des frais de bureau, comité et secrétariat de CHF 5'529.10, des frais publicitaires de CHF 8'308.20, des frais de courtage et intérêts de CHF 4876.28, des pertes de change de CHF 1'675.86, soit un total de charges de CHF 42'876.79.

Le bilan au 31.12.2017 se monte en actif et passif de CHF 1'967'329.49, soit un bénéfice de CHF 105'442.34 par rapport à 2016.

M. Centlivres demande à quoi correspond le montant des charges de matériel publicitaire de CHF 8'308.20. Il s'agit entre autre de l'achat des porte-cartes qui est distribué à tous les nouveaux diplômés, ainsi qu'aux participants des divers ateliers qu'organise le Centre de carrière ainsi que de divers imprimés, dont la clé USB qui est offerte à chaque nouveau adhérent.

Le président remercie encore vivement M. Léger pour son attention constante au niveau de la bourse, ce qui réussit à maintenir la fortune de la SAN.

M. Léger tient également à remercier Mme Rossier pour la tenue irréprochable des comptes.

5. Rapport des vérificateurs des comptes : approbation des comptes et décharge au Bureau et comité

Le président donne la parole au vérificateur des comptes, M. Daniel Haag.

M. Haag fait lecture de son rapport. La vérification des comptes a eu lieu le 7 mars 2018 et a permis de constater que les pièces comptables correspondent aux mouvements et aux soldes enregistrés dans les comptes et que la comptabilité est tenue avec soin, exactitude et conformément aux règles en vigueur.

L'exercice 2017 se solde par un excédent de produits de CHF 45'840.89, montant qui est reporté au bilan. Il s'agit d'un excellent résultat et M. Haag tient à remercier M. Cédric Léger de sa vigilance et de son action productive dans la gestion des dossiers de titres et placements.

Il tient également à remercier chaleureusement Mme Martine Rossier pour son excellent travail de comptable, de sa ténacité et de sa gentillesse.

Le rapport présenté par le vérificateur des comptes ainsi que les comptes 2017 sont approuvés à l'unanimité moins les absentions d'usage et donnent ainsi décharge au Bureau et au Comité.

Le président informe que M. Didier Delaleu, vérificateur des comptes depuis de nombreuses années, a donné sa démission et une proposition en vue de son remplacement a été présentée par M. Léger.

M. Haag a également informé de sa démission pour l'année 2019, ce qui permet la transition avec le nouveau vérificateur des comptes. Le président demande à l'assemblée de bien vouloir voter pour la nomination de M. Christian Coray, CFO de PX Group à La Chaux-de-Fonds en remplacement de M. Didier Delaleu, que la SAN remercie chaleureusement.

L'assemblée nomme M. Coray à l'unanimité moins les abstentions d'usage.

6. Budget 2018

Le budget 2018 se monte à Fr. 65'500.- ; Fr. 11'800.- de soutiens financiers ont à ce jour déjà été accordés aux différentes organismes et manifestations.

Il prend en compte au niveau des charges des frais bancaires, de bureau et d'administration de CHF 17'500.-, des subventions pour un montant de CHF 30'000.- et des frais de manifestations et communication de CHF 16'000.-.

Au niveau des revenus des cotisations pour CHF 16'000.- et des revenus sur titres de CHF 49'500.-.

Le budget est accepté à l'unanimité des membres présents.

Le président remercie encore vivement Mme Rossier et M. Léger pour l'excellente tenue des comptes de l'exercice 2017.

Les documents relatifs aux comptes, bilan et budget peuvent être obtenus sur demande à l'adresse : **secretariat.alumni@alumni.ch**.

7. Divers

Un membre précise que le Trait d'Union n'est plus transmis aux membres de la SAN. Il lui est confirmé qu'une nouvelle liste des adresses email sera adressé par le secrétariat au Bureau presse et communication qui est en charge de l'envoi du Trait d'Union.

Le président tient à remercier vivement le recteur ainsi que le rectorat pour son soutien à l'égard de la SAN, entre autre pour le support du secrétariat ainsi que des différents services de l'UniNE, en particulier le SITEL.

Il tient à renouveler ses remerciements à l'égard du Bureau et du Comité et des trois nouveaux membres qui ont accepté d'en faire partie. Ce nouveau Comité permettra de développer la SAN et de réaliser de nouveaux projets pour cette honorable société qu'est la SAN depuis sa création en 1889.

M. Tissot Daguet souhaite remercier Mme Marie-Françoise Schaad qui est membre depuis 25 ans de la Société des Alumni et qui a œuvré pendant 12 ans en tant que vice-présidente au Comité de la SAN (anciennement Société académique).

Le président remercie vivement les membres présents à l'assemblée et les invite à se déplacer pour l'apéritif.

18h50 fin de séance
Neuchâtel, le 3 mai 2018